

**PLAN D'ACTION
2022-2025
POUR UNE
HAUTE ÉCOLE
DURABLE**



Le présent plan d'action précise les objectifs et les mesures que la HEP-BEJUNE entend mettre en œuvre, durant les années 2022 à 2025, pour concrétiser la durabilité sociale, économique et écologique au sein de l'institution.

Ce plan d'action s'appuie sur les [objectifs stratégiques](#) que la Haute École Pédagogique des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel poursuit en vue de devenir une haute école à l'horizon 2030, à savoir :

- être une haute école ouverte, résiliente et créative, qui puisse réaliser ses missions définies par le Concordat intercantonal instituant la Haute École Pédagogique commune aux cantons de Berne, Jura et Neuchâtel dans un souci de durabilité sociale, économique et environnementale ;
- mettre en place un cadre pour que les collaboratrices et collaborateurs puissent adopter au quotidien une attitude durablement réfléchie dans leurs gestes et pratiques professionnelles, guidant ainsi les étudiant·e·s vers une perception respectueuse de leurs élèves et de leurs environnements ;
- devenir une actrice de la transition en laissant aux générations futures une école qui puisse réaliser ses missions dans un esprit créatif, constructif et novateur, pour influencer positivement les comportements individuels vers plus de durabilité.

Objectif n° 1 – Développer et promouvoir une gouvernance socialement responsable, écologiquement viable et économiquement pérenne au sein de la HEP-BEJUNE, à tous les niveaux hiérarchiques, dans toutes les filières, départements et services, pour toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, ainsi que pour le corps étudiant.

Mesure 1.1 : Collecter et communiquer à toute la communauté des indicateurs clefs en lien avec la durabilité sociale, économique et écologique

Indicateurs : identification des indicateurs pertinents, intégration au tableau de bord institutionnel, nombre de communications

Année : 2022

Mesure 1.2 : Élaborer et implémenter une planification financière à quatre ans

Indicateurs : identification des besoins, élaboration d'un cadre réglementaire, création d'un diagramme de flux, intégration au SAQ, présentation bisannuelle au Rectorat, présentation annuelle au Conseil de la HEP, revue de processus

Année : 2023

Mesure 1.3 : Élaborer et publier un guide pour des achats durables visant la promotion des circuits courts et l'économie circulaire au sein de l'institution

Indicateurs : identification des habitudes d'achat par sondage, évaluation des fournisseurs, identification de pistes d'amélioration, présentation et validation des pistes par le Rectorat, élaboration du guide, publication du guide, mise en place d'un suivi des achats

Année : 2024

Mesure 1.4 : Renforcer l'intérêt du personnel et des étudiant-e-s à participer aux processus décisionnels et aux projets institutionnels

Indicateurs : identification des processus et des projets, sondage de la communauté par une étude de satisfaction, statistique de participation, proposition de pistes d'amélioration au Rectorat

Année : 2025

Objectif n° 2 – Promouvoir la durabilité sociale, économique et écologique dans le quotidien de l'institution par des actions porteuses de sens connues et comprises par toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, ainsi que par le corps étudiantin.

Mesure 2.1 : Intégrer, dans la publication du rapport bisannuel, des statistiques en lien avec les notions de durabilité

Indicateurs : espace dédié à la durabilité dans le rapport bisannuel, intégration des statistiques en lien avec les indicateurs clefs (1.1)

Année : 2023

Mesure 2.2 : Effectuer une analyse de l'occupation effective des locaux de la HEP et proposer des mesures visant à optimiser l'espace et la présence sur site

Indicateurs : analyse de l'occupation des locaux, production d'un rapport, présentation du rapport au Rectorat, élaboration d'un plan d'actions, présentation et validation du plan d'actions par le Rectorat, déploiement du plan d'actions dans l'institution, suivi des actions

Année : 2025

Mesure 2.3 : Sonder la communauté sur ses habitudes alimentaires dans le cadre institutionnel et proposer des pistes d'amélioration

Indicateurs : Identification des habitudes et des besoins par sondage, production d'un rapport avec des pistes d'amélioration, présentation du rapport au Rectorat, élaboration d'un plan d'actions, présentation et validation du plan d'actions par le Rectorat, déploiement du plan d'actions dans l'institution, suivi des actions

Année : 2025

Objectif n° 3 – Réduire graduellement nos émissions carbone dans tous les domaines où cela fait du sens pour tendre vers la neutralité carbone d'ici 2030.

Mesure 3.1 : Élaborer et mettre en œuvre progressivement un plan d'actions concrètes pour une mobilité durable

Indicateurs : réalisation d'un état des lieux, estimation du bilan carbone pour la mobilité, intégration du bilan aux indicateurs clefs (1.1), élaboration d'un plan d'actions concrètes, présentation et validation du plan d'actions par le Rectorat, modification des règlements, déploiement du plan d'actions dans l'institution, suivi des actions et des indicateurs clefs (1.1)

Année : 2024

Mesure 3.2 : Proposer à la communauté des pratiques susceptibles de réduire le bilan carbone et la consommation énergétique

Indicateurs : identification des pratiques en lien avec les indicateurs clefs (1.1), élaboration d'un plan d'actions concrètes, présentation et validation du plan d'actions par le Rectorat, modification des règlements, déploiement dans l'institution, suivi des actions et des indicateurs clefs

Année : 2024

Mesure 3.3 : Élaborer et déployer un plan d'actions concrètes visant une utilisation efficiente et raisonnée des ressources numériques et du matériel informatique

Indicateurs : réalisation d'un état des lieux, estimation du bilan carbone des ressources numériques et du matériel informatique, intégration du bilan carbone aux indicateurs clefs (1.1), élaboration d'un plan d'actions concrètes, présentation et validation du plan d'actions par le Rectorat, modification des règlements, déploiement dans l'institution, suivi des actions et des indicateurs clefs (1.1)

Année : 2024

Mesure 3.4 : Définir et publier des objectifs de réduction de la consommation énergétique dans la stratégie institutionnelle

Indicateurs : Identification des objectifs en lien avec les indicateurs clefs (1.1), convenir d'objectifs stratégiques avec la communauté validés par le Rectorat, présence des objectifs dans la stratégie institutionnelle

Année : 2025

Objectif n° 4 – Développer une organisation institutionnelle agile et résiliente visant à l'épanouissement professionnel des collaboratrices et des collaborateurs.

Mesure 4.1 : Promouvoir les valeurs de la charte institutionnelle, favoriser les moments d'échanges et de convivialité

Indicateurs : nombre d'activités, personnes présentes, création d'un groupe de travail pour le suivi de la charte

Année : 2022

Mesure 4.2 : Développer des actions de sensibilisation et d'information favorisant la sécurité, la santé et le bien-être au travail

Indicateurs : lister les actions et pistes d'amélioration, présentation et validation des pistes d'amélioration par le Rectorat, intégration au SAQ, déploiement du concept sur les sites

Année : 2024

Mesure 4.3 : Visibiliser et enrichir l'offre de soutien psychologique et professionnel à la communauté

Indicateurs : Élargissement de l'offre, communication de l'offre, nombre de sollicitations

Année : 2025

Objectif n° 5 – Promouvoir l’intégration des notions d’éducation en vue d’un développement durable dans les différentes formations avec l’objectif d’une répercussion positive sur les générations à venir.

Mesure 5.1 : Mise en œuvre d'un réseau d'échanges entre formatrices, formateurs, enseignant-e-s et étudiant-e-s en vue de visibiliser et coconstruire des actions favorisant la durabilité dans l'enseignement

Indicateurs : création du réseau, nombre de rencontres du réseau, nombre de participant-e-s au réseau

Année : 2023

Mesure 5.2 : Valoriser et encourager les activités de recherche en lien avec l'éducation en vue d'un développement durable

Indicateurs : identification des activités de recherche et de leur valorisation en lien avec l'EDD, élaboration d'un Benchmark au niveau suisse, identification des opportunités et des besoins, suivi des publications en lien avec l'EDD

Année : 2024

Mesure 5.3 : Concevoir, planifier et mettre en œuvre des cours et contenus d'enseignement centrés sur les enjeux d'un développement durable, en formations continues et initiale

Indicateurs : constitution d'un groupe de travail, Benchmark portant sur les offres des autres HEP, identification des besoins et des opportunités, conception d'une offre de cours en EDD pour les différentes filières, présentation et validation de l'offre par le vice-rectorat des formations, planification et intégration dans les plans d'étude, nombre de participant-e-s aux formations continues, évaluation des cours par les participant-e-s

Année : 2025

Ce document a été adopté par le Rectorat le 28 juin 2022

Haute École Pédagogique BEJUNE

Unité en charge de la durabilité
Av. du 1^{er} Août 33
2300 La Chaux-de-Fonds

T +41 32 886 97 89
durabilite@hep-bejune.ch